

Mariage de Jacques TRAVES & Jeanne REME le 3 février 1774 à Aventignan

Pierre bordères
Boé. curé.
 Jacques Traves et Jeanne reme tous préalables canoniques et civils observés ont reçu la
 Bénédiction nuptiale de nous prêtre approuvé et prié par mr. le curé le 3^e février
 1774 présents Dominique Livré Jacques Lezan Pierre bordères qui n'ont signé et
 Bernard Casteran signé avec nous. Casteran *P. & N. prêtre* Boé curé.
 fille de Jean François et de Jeanette bordères mariés née et baptisée le 2^e onzième

Collection communale

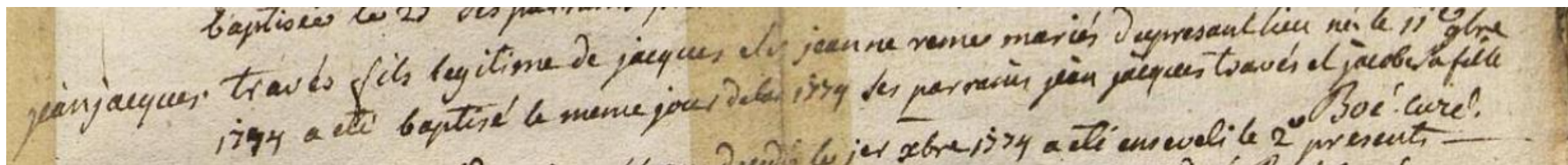
Jacques Través et Jeanne Reme tous préalables canoniques et civils observés ont reçu la
 bénédiction nuptiale de nous prêtre approuvé et prié par mr le curé le 3^e février
 1774 présents Dominique Livré, Jacques Lezan, Pierre Bordères qui n'ont signé et
 Bernard Casteran signé avec nous Casteran Pene p^{tre} Boé curé

Pierre bordères qui n'a non plus
Boé. curé.
 Jacques Traves et Jeanne reme tous préalables civils et canoniques observés ont reçu la
 Bénédiction nuptiale de nous prêtre approuvé le 3^e février 1774 présents Dominique
 Livré Jacques Lezan Pierre bordères qui n'ont scu signé et Bernard Casteran signé avec
 nous Casteran *P. & N. prêtre* Boé curé.
 fille de Jean François et de Jeanette bordères mariés née et baptisée le 2^e onzième

Collection départementale

Jacques Través et Jeanne Reme tous préalables civils et canoniques observés ont reçu la
 bénédiction nuptiale de nous prêtre approuvé le 3^e février 1774 présents Dominique
 Livré, Jacques Lezan, Pierre Bordères qui n'ont scu signé et Bernard Casteran signé avec
 Nous Casteran Pene p^{tre} Boé curé

Naissance d'un enfant le 11 novembre 1774



Collection communale

Jean Jacques Través fils légitime de Jacques et Jeanne Reme mariés du présent lieu né le 11 novembre 1744 a été baptisé le même jour de l'an 1774 ses parrains Jean Jacques Través et Jacobe sa fille

Boé curé

Pas de naissance dans la collection départementale

Remariage le 15 décembre 1774

...
Jean Pierre Reme et Guillaume Casteran
Jacques Través et Jeanne Reme du présent lieu ayant cy devant reçu la bénédiction nuptiale
après toutes les formalités canoniques et civiles, et ayant découvert qu'il y avoit entre
eux un empêchement de consanguinité au quatrième degré, s'étant séparés, et après enquête
par commission de monseigneur l'évêque de Comminges ayant obtenu la dispense de la dite
consanguinité et du temps prohibé, tous préalables civils et canoniques observés ayant
même déclaré que l'enfant survenu du dit mariage dans la bonne foi leur appartenait
ont reçu la Bénédiction nuptiale de
Bernard Casteran François Reme Jean
Grangé Reme Verdier
Casteran Boé Curé

Collection communale

Jacques Través et Jeanne Reme du présent lieu ayant cy devant reçu la bénédiction nuptiale après toutes les formalités canoniques et civiles et ayant découvert qu'il y avait entre eux un empêchement de consanguinité au quatrième degré, s'étant séparés, et après enquête par commission de monseigneur l'évêque de Comminges ayant obtenu la dispense de la dite consanguinité et du temps prohibé, tous préalables civils et canoniques observés ayant même déclaré que l'enfant survenu du dit mariage dans la bonne foi leur appartenait ont reçu la bénédiction nuptiale de mr le curé soussigné. Le 15 décembre 1774 présents Bernard Casteran, François Reme, Jean Grangé et Louis Verdier signés avec l'époux en foi de ce ...

Grangé Reme Verdié Casteran Boé curé

Jacques Través et Jeanne Reme du présent lieu ayant cy devant reçu la bénédiction
nuptiale après toutes les formalités et ayant découvert un empêchement de
consanguinité au 4^e degré ayant obtenu la dispense du dit empêchement et du
temps prohibé tous préalables observés ont reçu la bénédiction nuptiale de nous
curé soussigné le 15^e decr 1774 présents Bernard Casteran François Reme
Jean Grangé et Louis Verdier signés avec l'époux y rangé. Reme.
Casteran Boé curé.

Collection départementale

Jacques Través et Jeanne Reme du présent lieu ayant cy devant reçu la bénédiction nuptiale après toutes les formalités et ayant découvert un empêchement de consanguinité au 4^e degré, ayant obtenu la dispense du dit empêchement et du temps prohibé tous préalables observés ont reçu la bénédiction nuptiale de nous curé soussigné. Le 15 décembre 1774 présents Bernard Casteran, François Reme, Jean Grangé et Louis Verdier signés avec l'époux
Grangé Reme Casteran Boé curé

Dans cet acte le curé ne parle pas de l'enfant

Temps prohibé :

Durant la période de l'Avant (décembre) et durant le Carême (mars-avril), il était interdit de se marier. On demandait alors une dispense du temps prohibé pour pouvoir se marier durant ces périodes, principalement si un bébé était déjà en route.

Registre des baptêmes mariages sépultures de l'église
paroissiale d'aveches neu pour l'année mil sept
cent soixante quatre

premier page Mabelle Juge de riviere

Elizabth — compagne femme de guillaume dasques veuve le 2^e de mai 1774 acte
conservé de 3^e présente Jean Pierre veuve et j. thomas arpaqui notaire
signés en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jeanne — Castoran femme de Jean Bapt. Douvres le 4^e de mai 1774 acte conservé de 3^e
présente qu'ilhem dasques et j. thomas baron qui n'ont pas signé en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

marie jacquette — Castoran fille légitime de j. Jean Bernard et de j. Jeanne Castoran épouse de j. Pierre
née le 10^e janvier 1774 acte baptême le 13^e des paroissiens j. Pierre et j. Jeanne
mariés et mariés de j. Jean Bapt. Douvres en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

Bertrand — vignac et marie jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne tous prêtres
canoniques et civils observés ont reçu la bénédiction nuptiale de nos p^{res}
approuvés et p^{res} j. Jeanne le 25^e janvier 1774 présente dominique
livre qui n'ont pas signé en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

Dominique — Dasques et marie portés de la paroisse de j. Jeanne tous prêtres
canoniques observés ont reçu la bénédiction nuptiale de nos p^{res}
le 26^e janvier 1774 présente dominique livre qui n'ont pas signé en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jacques trauch — et marie jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne tous prêtres
canoniques observés ont reçu la bénédiction nuptiale de nos p^{res}
le 27^e janvier 1774 présente dominique livre qui n'ont pas signé en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jeanne francoise — fille de j. Jean francois et de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
1774 des paroissiens jacques trauch et marie jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

Bertrand veuve — fille légitime de guillaume de la paroisse de j. Jeanne veuve et de j. Jeanne
1774 des paroissiens dominique Douvres et Bertrand de la paroisse de j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jacques — marie fille légitime de j. Jean francois et de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
le 13^e avril 1774 des paroissiens j. Pierre et Bertrand de la paroisse de j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

marianne — marie fille légitime de j. Jean francois et de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
née le 2^e avril 1774 acte baptême le 9^e des paroissiens Bertrand
et marianne de la paroisse de j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jean pierre — Dasques fille légitime de j. Jean francois et de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
née le 5^e mai 1774 acte baptême le 5^e des paroissiens j. Pierre et j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jeanne francoise — fille légitime de j. Jean francois et de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
née le 10^e mai 1774 des paroissiens j. Pierre et j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

Bertrand et j. Jeanne Casoran tous prêtres civils et canoniques observés ont reçu la
bénédictio nuptiale le 21^e juin 1774 présente j. Pierre et j. Jeanne
Castoran signés qui n'ont pas signé en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

Raimond — veuve et j. Jeanne gibel tous prêtres civils et canoniques observés ont reçu la
bénédictio nuptiale le 21^e juin 1774 présente j. Pierre et j. Jeanne
Castoran signés qui n'ont pas signé en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jeanne marie — Douvres fille légitime de j. Pierre et de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
née le 27^e juin 1774 des paroissiens j. Pierre et j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jeannette — veuve de j. Pierre de la paroisse de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
présente qu'ilhem dasques et j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

marie — Jacques femme de j. Pierre de la paroisse de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
le 27^e juillet 1774 acte conservé de 3^e présente j. Pierre et j. Jeanne
en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jean — j. Pierre et j. Jeanne de la paroisse de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
le 27^e juillet 1774 acte conservé de 3^e présente j. Pierre et j. Jeanne
en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jean — veuve de j. Pierre de la paroisse de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
le 27^e août 1774 des paroissiens j. Pierre et j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

marie — j. Pierre et j. Jeanne de la paroisse de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
le 13^e août 1774 des paroissiens j. Pierre et j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

michel — Castoran et Bertrand de la paroisse de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
le 13^e août 1774 des paroissiens j. Pierre et j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jeanne marie portés fille de j. Pierre et de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
baptisée le 21^e août 1774 des paroissiens j. Pierre et j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jeanne marie Douvres fille de j. Pierre et de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
le 22^e août 1774 des paroissiens j. Pierre et j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

marie — fille de j. Pierre et de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
acte baptême le 22^e des paroissiens j. Pierre et j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

jacques trauch et jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
nuptiale après toutes les formalités et j. Pierre et j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
consentent au 4^e de j. Pierre et j. Jeanne veuve de la paroisse de j. Jeanne
tous prêtres civils et canoniques observés ont reçu la bénédiction nuptiale de nos
p^{res} le 13^e août 1774 présente j. Pierre et j. Jeanne en foi de l'éc. DM p^{re} Boc. cure

Collection départementale - 25 actes manque 1 décès et 1 naissance